

LES GRANDES VOILES DU HAVRE

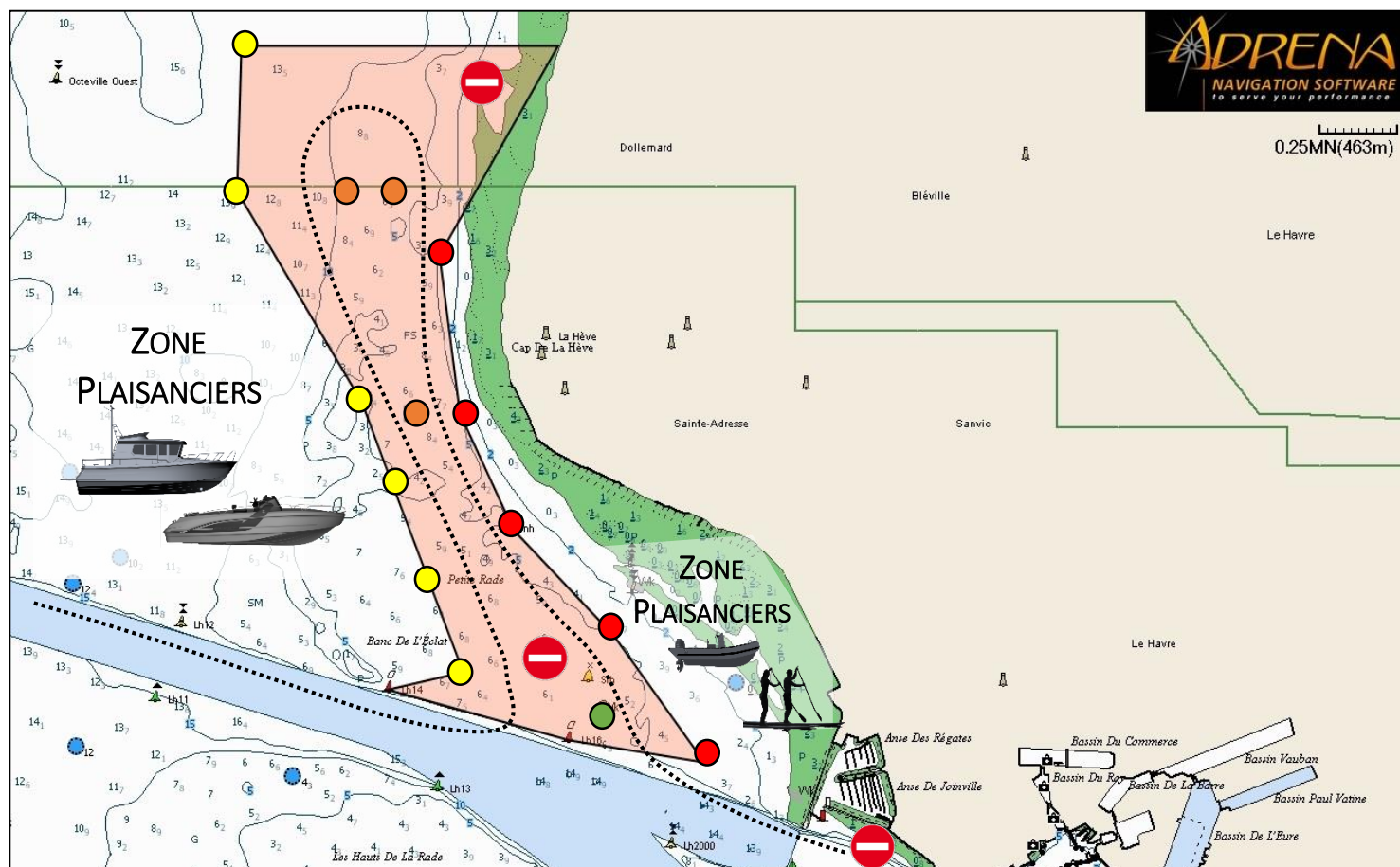
**REGLES DE SECURITE
PLAISANCIERS – GRAND PUBLIC
DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2017**

Dans le cadre de la parade des Grandes Voiles du Havre, le dimanche 3 septembre 2017 de 08h00 à 13h00, nous attirons votre attention sur les points de sécurité suivants afin de permettre à chacun de passer une bonne journée sur l'eau et permettre également une évolution en toute sécurité des grands voiliers.

1. ZONE REGLEMENTEE ET PARCOURS DE LA PARADE :

Par arrêté préfectoral, une zone est strictement interdite à la navigation. La gendarmerie maritime sera chargée de faire respecter cet arrêté.

Nous vous demandons de respecter ce périmètre.



2. SORTIE ET ENTREE DU PORT DE PLAISANCE DU HAVRE :

Créneaux horaires de passages préconisés :

- Avant 08h00
 - Après 10h30
-
- ☑ Hors créneaux horaires : Les passages pourront être autorisés après l'accord de l'organisation (Pavillon rouge ou vert à bord des engins nautiques de l'organisateur),
 - ☑ Pour contacter le port de plaisance si besoin : VHF 09,
 - ☑ Le transit Port de plaisance - Rade devra être bref en serrant la digue Nord après l'accord d'un des moyens nautiques de l'organisation.
 - ☑ La navigation est interdite dans le port de commerce du Havre ainsi que son avant-port, et ses bassins,

3. REGLES DE SECURITE ET DE BONNE CONDUITE :

- ☑ N'entrez jamais dans la zone restreinte réservée aux navires accrédités,
- ☑ Le passage des plaisanciers devant les grands voiliers est strictement interdit,
- ☑ Evoluez à des vitesses adaptées aux circonstances, ralentissez toujours dans les zones à fort trafic et dans la bande littorale des 300 mètres (5 nœuds),
- ☑ Suivez les instructions données par les bateaux de surveillance,
- ☑ Privilégiez la navigation au moteur plutôt qu'à la voile,
- ☑ Ne mouillez pas votre bateau sauf en cas de nécessité réelle,
- ☑ Ne sortez jamais seul en mer, restez vigilant, demandez à votre équipage de surveiller le plan d'eau à vos côtés,
- ☑ Portez une brassière de sauvetage et le coupe-circuit en permanence, en particulier à bord des semi-rigides,
- ☑ Munissez-vous de vêtements chauds et adaptés à la mer,
- ☑ Veillez en permanence le canal VHF 16,
- ☑ Evitez tout rejet (déchets, eaux noires) dans le milieu naturel,
- ☑ Respectez les stationnements autorisés en rétro-littoral pour votre véhicule, notamment si vous mettez votre navire à l'eau depuis une cale.

**D'avance merci pour le respect de ces règles.
L'organisation,**